

## Essai de pâturage mixte associant vaches allaitantes et brebis taries gestantes

### Mixed grazing trial with suckling cows and dry pregnant ewes

N. GRENET (1), J. BILLANT (2)

(1) Institut de l'Élevage, Theix, F63122 Saint-Genès-Champanelle

(2) LEGTA, F 52903 Chaumont Cedex 9

Le pâturage mixte de bovins en croissance et d'ovins améliore les performances zootechniques individuelles grâce à une exploitation différente et complémentaire du couvert végétal par les deux espèces (Nolan et Connolly, 1989). Dans certaines exploitations où une petite troupe de brebis cohabite avec un élevage de vaches allaitantes en production principale, leur association au pâturage pourrait être pratiquée avec profit si la croissance des veaux est améliorée.

Année		1		2		3	
Lot		T	M	T	M	T	M
GMQ veaux (g) fin avril - fin juin	M	970 <sup>a</sup>	1230 <sup>b</sup>	1137 <sup>ab</sup>	1095 <sup>ab</sup>	1246 <sup>b</sup>	1177 <sup>b</sup>
	F	951 <sup>a</sup>	935 <sup>a</sup>	1131 <sup>b</sup>	999 <sup>a</sup>	1178 <sup>bc</sup>	1014 <sup>ab</sup>
juillet - sevrage	M	1105 <sup>a</sup>	1023 <sup>a</sup>	1052 <sup>a</sup>	1106 <sup>a</sup>	1000 <sup>a</sup>	1070 <sup>a</sup>
	F	934 <sup>a</sup>	868 <sup>a</sup>	1007 <sup>abc</sup>	932 <sup>abc</sup>	985 <sup>ac</sup>	983 <sup>ac</sup>
Gain correspondant des vaches (kg)		41 <sup>a</sup>	53 <sup>a</sup>	17 <sup>b</sup>	49 <sup>a</sup>	37 <sup>a</sup>	41 <sup>a</sup>

abc Les moyennes indicées par des lettres différentes sont significativement différentes ( $P < .05$ )

Un essai a été répété 3 années consécutives avec des vaches de race Limousine vélées en janvier-février et des brebis de race Ile de France, taries et gestantes pour une mise bas à la mi-octobre. Chaque année, 2 lots de 15 vaches ont été constitués sur la base de la parité, de la date de vêlage, du poids vif et de sa variation hivernale, du sexe des veaux allaités ; après la mise à l'herbe des vaches autour de 20 avril, 35 brebis inséminées et un bélier de repasse étaient ajoutés début mai au lot mixte (M) pour exploiter 11,9 ha de prairie naturelle, soit avec un taureau et une équivalence de 0,12 vache par brebis sur la base des besoins théoriques moyens en énergie, un chargement de 1,71 UGB/ha ; le lot témoin (T) exploitant 12,1 ha de la même prairie, 5 vaches et un taureau complétaient le chargement à 1,73 UGB/ha. Une conduite identique a été appliquée à chaque lot chaque année : 1) pâturage tournant sur 3 parcelles au printemps et 6 en été, la moitié de la surface étant récoltée en ensilage autour du 20 mai ; 2) fertilisation azotée de l'ordre de 150 unités par ha ; 3) complémentation des veaux en concentré autour de 130 kg par animal.

Les vaches, veaux et brebis ont été pesés 3 fois : une dizaine de jours après la mise à l'herbe, fin juin juste avant l'ouverture au pâturage des parcelles ensilées au printemps et lors du sevrage des veaux intervenu début octobre. Des comptages de larves de strongles gastro-intestinaux ont été effectués pour apprécier le niveau d'infestation parasitaire des prairies, peu de temps avant le sevrage des veaux.

Des différences entre années liées aux variations climatiques ne permettent pas de regrouper les 3 campagnes. Les veaux (mâles et femelles confondus) n'ont pas bénéficié, tant au printemps qu'en été, de la présence des brebis destinées à améliorer la qualité du pâturage ; les vaches en revanche ont systématiquement gagné plus de poids dans le lot mixte. Le poids et l'état des brebis et le poids des agneaux à la naissance sont apparus normaux par la suite. Le nombre de larves de strongles des espèces *Ostertagia* et *Cooperia*, bien que déjà faible dans le lot témoin (3000 à 4000 par kg de matière sèche d'herbe), est réduit de moitié dans le cas du pâturage mixte.

Dans les conditions de cette étude, le rôle d'élément régulateur de la qualité du pâturage que devaient jouer les brebis n'a profité qu'aux vaches, peut être en raison d'une aptitude à pâturer différente entre les 3 types d'animaux présents. Le bas niveau d'infestation parasitaire de prairies exploitées par les 2 espèces est confirmé.